

N/REF : 10/12/2024 9H26 C:024980 I:30219
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mardi 10/12/2024 a 9H26

MATHON DEVELOPPEMENT

CENTR'ALP
495 RUE DU POMMARIN
38340 VOREPPE

IMMEUBLE : 495 POMMARIN
CENTR'ALP
495, RUE DU POMMARIN
38340 VOREPPE

St Martin-H, le 13 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 495 RUE DU POMMARIN - VOREPPE - MME ROQUIER AURELIE
04 76 64 46 53 - MATHON DEVELOPPEMENT

MOTIF : INTERVENIR POUR PROBLEME AVEC UNE BOUCHE D'EGOUT BOUCHÉE A L'ENTREE
DE LA SOCIETE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/12/2024 A 09H15
NETTOYAGE ET POMPAGE D UNE GRILLE EP ET ENTRE 3 REGARD ET CONTRÔLE DU
BON ÉCOULEMENT OK

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 20,00%	53,07
TOTAL T.T.C.En EURO	318,42

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN